Bulletin Municipal n°29 - avril 2015

La Crazette

Dans ce numéro

Edito

Vivre à Cras

Echos du Conseil Municipal

Intercommunalité

Manifestations

Associations

La Crazette

Bulletin d'informations municipales

Mairie de Cras 12 route des Ecoles - 38210 CRAS Tel 04 76 07 94 10 Fax 04 76 07 55 87 Courriel : mairie.cras@laposte.net

Responsable de publication : Nicole DI MARIA

Commission Communication

Ne pas jeter sur la voie publique

Chers habitants de CRAS,

Tout d'abord un grand merci à vous tous, électeurs de CRAS, qui votèrent massivement pour la liste au titre de laquelle j'étais candidate à l'élection départementale, « pour un Sud Grésivaudan fort et solidaire ».

La nouvelle organisation territoriale, largement explicitée dans l'édito de notre bulletin municipal n° 28, publié en décembre 2014 m'avait motivée pour cette candidature. En effet, au-delà de toute ambition personnelle, il me paraissait impératif que nous soyons présents et représentés car je suis convaincue que pour exister, il faut participer.

Chaque habitant, chaque commune, de la plus petite à la plus grande doit compter, dans cette nouvelle organisation territoriale. Je serai donc attentive et vigilante quant au respect des engagements pris par la liste gagnante tant en ce qui concerne l'aide financière indispensable attendue par les communes que pour tout ce qui concerne l'enfance et l'adolescence et bien sûr l'aide aux personnes âgées qui permet le maintien à domicile et assure ainsi une fin de vie digne et heureuse.

Sachez, chers habitants de CRAS, que je mettrai toute mon énergie à votre service pour le maintien et le renforcement de ces services qui relèvent de la compétence du Conseil Départemental.

Au plan communal, la lecture de cette nouvelle édition du journal communal vous permettra d'apprécier combien la vie associative est dense et riche, grâce à l'investissement de tous les bénévoles qui mutualisent leurs compétences et œuvrent sans relâche pour nous offrir le meilleur!

Croyez chers habitants de CRAS au dévouement total de l'équipe municipale.

Recevez l'assurance de mon profond respect et de toute mon amitié.

Le Maire,

Nicole DI MARIA







Vivre à Cras

MARDI 3 MARS 2015

Allo Cras, ici la station spatiale internationale

Les élèves de la classe maternelle et des classes primaires de Cras et de Morette ne sont pas prêts d'oublier ce qui s'est passé ce mardi 3 mars 2015 à 15h29 : une liaison radio avec la cosmonaute Yelena Serova (photo en médaillon) présente dans l'ISS (la station spatiale internationale) depuis septembre 2014.



Environ 200 personnes s'étaient retrouvées dans la salle des fêtes de Cras pour participer à cet évènement exceptionnel, préparé par les élèves des deux villages depuis l'automne 2012. Comme les athlètes de haut niveau, ils se sont entrainés de longs mois pour une toute petite épreuve de moins de deux minutes.

De la grande section de maternelle au CM2, ils ont participé chaque trimestre à des ateliers techniques et scientifiques animés par les radioamateurs de la MJC de Tullins : électricité, magnétisme, électrostatique, communication, vie dans l'ISS.

Au fil des mois, ils ont rédigé avec leurs enseignantes une liste de vingt questions destinées aux occupants de l'ISS. En décembre dernier ils ont appris, toujours avec les radioamateurs, à "parler dans le poste", entre Cras et Morette... les écouter fut un vrai régal!

Que fallait-il faire pour contacter l'ISS ? D'abord le vouloir, en avoir vraiment envie, tout un cheminement que Fabienne Roche, enseignante à Morette, mena auprès des radioamateurs de Tullins en septembre et en octobre 2012. Ensuite des dossiers à soumettre aux différentes administrations : un dossier pédagogique pour l'inspection académique, et un dossier technique pour la Nasa.

Que de longs mois d'attente, surtout lorsque nous apprîmes que la Nasa diminuait ses crédits et divisait par presque deux le nombre d'écoles pouvant contacter l'ISS chaque année! Difficile aussi le moment où les instances européennes nous obligèrent à passer "en duo" : deux écoles pour le même contact. Les lycéens de Sarlat acceptèrent de réaliser un tandem avec nous. Placés à l'ouest de Cras, ils furent désignés pour appeler la cosmonaute avant nous.





Côté radioamateur, il fallut mettre en place tout un ensemble de procédures techniques pour assurer sans erreur cette liaison entre les élèves et la cosmonaute. Les collines de Chambaran pleines de charmes furent un frein pour ce projet : l'ISS vient toujours de l'ouest, mais si d'aventure elle passe au nord du village, nous nous retrouvons avec une liaison radio beaucoup plus courte !

Alors, c'est à partir des hauteurs de Vourey que fut mis en place le lien radio avec l'ISS, avec en complément un canal direct (toujours en radio) entre Cras et Vourey. La salle des fêtes du village fut décorée de quatre mats avec antennes, pour diffuser du son et des images entre Cras et Vourey. On utilisa également un relais de télévision installé à Montaud. 12 radioamateurs apportèrent leur concours sur ces sites durant toute la liaison avec l'ISS.

C'est dans un grand silence que tous purent entendre vers 15h29 une voix venue des étoiles, répondre à quelques questions de nos jeunes. Pas facile de comprendre ce qui se passait! Et en plus tout était dit en anglais, les questions comme les réponses. Heureusement que nos traducteurs Françoise et Rémi ont apporté leurs compétences pour traduire après le contact ce qui s'était dit. Quatre questions furent posées, deux réponses arrivèrent jusqu'à la salle des fêtes.

Ces quelques minutes d'intense émotion ne sont pas prêtes d'être oubliées. Quelle attention chez nos "têtes blondes" qui sont restées sans bouger et sans parler plusieurs dizaines de minutes, avant, pendant et après la liaison! Que de joie et de bonheur partagés par tous, jeunes, adultes, ainés, habitant Cras, Morette ou dans les environs! Quel exploit réalisé par les radioamateurs pour se "connecter" et tenir la liaison avec un engin spatial situé à 400 km audessus de nos têtes, et qui se déplace à 28000 km par heure (environ 8km/seconde)!

Maintenant, lorsque l'ISS passera au-dessus de nos villages, nous pourrons tous dire que ce fut un vrai plaisir de lui faire un petit coucou, ce mardi 3 mars 2015.

Jean-Marie Delacour

ETAT CIVIL:

Naissance de **Mia** le 9 janvier et de **Malo** le 22 février. Félicitations à leurs parents.



LE CCAS DE CRAS

REPAS DES AINES LE 15/03/2015 A MORETTE

Dimanche 15 mars, sur invitation des CCAS de Cras et de Morette, nos ainés se sont retrouvés pour un repas à la salle communale de Morette. Une salle très joliment décorée sur le thème du printemps par les enfants pendant le temps périscolaire.

Au menu poule et ravioles puis chansons avec un karaoké où tous les invités ont pu participer.





LA CHANSON DES TAMALOUS (SUR L'AIR DE LA ROMANCE DE PARIS)

Refrain

C'est la chanson des Tamalous
On a mal un p'tit peu partout
Bobo ici, ou bobo là
C'est pour tous et on ne se plaint pas
Si notre peau fait des p'tits plis,
Ce sont les dessins de la vie,
Ca n'empêche pas qu'on soit heureux
Dans notre cœur le ciel est bleu (bis)

I

Le matin, c'est la croix, la bannière, On trouve que c'est bien raide derrière, C'est vrai qu'on ne se sent pas malin, A toujours devoir s'masser les reins, Mais chacun a sa petite combine Pour remettre en route la machine On retrouve alors l'agilité...et On remplit notre pilulier

II

Il paraît qu'à l'âge de la retraite, On ne peut plus être majorette, On n'peut plus transformer dans le lit Les essais qu'on marquait au rugby Ca c'est tout c'que le monde raconte, Car chacun de nous trouve son compte On savoure sagement le bonheur...de Ne plus bosser même 35 heures

Ш

P'tit à p'tit on devient philosophe Même si ça coince un peu les os On peut même dire qu'on a de l'allant, Tant qu'on a mal, c'est qu'on est vivant Ah! Pourvu que les conscrits qui viennent Sachent aussi sans aucune gêne Parler de leurs bobos en chantant...et Rester Tamalous souriants.







PRE-INSCRIPTION ECOLE

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL pré-inscription en mairie avec votre livret de famille et le carnet de santé de votre enfant.

Jeudi 25 juin, 19h rencontre des nouveaux élèves et leurs parents avec l'enseignante de l'école maternelle.

NOUVEAU! LES TIMBRES FISCAUX



Les timbres fiscaux peuvent être achetés dans un bureau de tabac ou auprès de certaines administrations, ou en ligne (timbres dématérialisés ou électroniques),

https://timbres.impots.gouv.fr

Ce site vous permet d'acheter des timbres fiscaux électroniques:

- timbre électronique pour un passeport
- timbre électronique de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
- timbre électronique pour faire appel d'une décision de justice

INFOS PRATIQUES

Ambroisie: attention allergie!



L'ambroisie (Ambrosia artemisiifolia L.) est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'été est particulièrement alleraisant.

La région Rhône-Alpes est la région française la plus affectée

par la diffusion de pollens d'ambroisie. Les principales manifestations cliniques sont, pour les personnes sensibles, des rhinites, conjonctivites et trachéites, qui peuvent

parfois déclencher des formes d'asthme assez graves.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Sur ma propriété : je l'arrache!

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache!

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des movens suivants,

Courriel: contact@signalement-ambroisie.fr

Téléphone: 0 972 376 888

Numéros d'urgence

Urgences médicales: 0810 015 033 EDF Dépannage : 0810 333 338

CCV Régie des eaux : 04 76 36 90 57

Urgences médicales: 0810 015 033 EDF Dépannage : 0 810 333 338 CCV Régie des eaux : 04 76 36 90 57





Police Gendarmerie



Pompiers



Toutes urgences

MAIRIE DE CRAS

Horaires d'ouverture

Mardi: 9h à 12h Vendredi: 13h30 à 17h Samedi: 1er et 3ème du mois de 9h à 12h



Tél. 04 76 07 94 10 - Fax. 04 76 07 55 87 mairie.cras@laposte.net



En raison des ponts du mois de mai, la mairie sera fermée le 1er et 3ème samedi et le vendredi 15 mai.

Pour tout problème, contacter le secrétariat de mairie les jours ouvrables.

SITE INTERNET COMMUNAL



Retrouvez les actualités du moment, les comptes rendus de conseils, des liens sur le syndicat scolaire, la 3C2V, les associations

http://www.cras.sud-gresivaudan.org/



Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune. Seules sont présentées ci-après de manière résumée les délibérations.

SEANCE DU 07/01/2015

2015-01: VALIDATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE DE REHABILITATION DU BATIMENT MAIRIE ECOLE

Présentation et validation à l'unanimité de l'avant-projet sommaire de restructuration du bâtiment Mairie Ecole.

2015-02: DEMANDE DE SUBVENTION REHABILITATION DU BÂTIMENT MAIRIE ECOLE

Le conseil charge Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives afférentes et de solliciter toutes les subventions pour la mise en œuvre de ces travaux.

2015-03: RENOUVELLEMENT CONVENTION FOURRIERE

L'organisme choisi est celui le mieux placé en termes de coût et de service, soit la SPA.

2015-04: CONVENTION DENEIGEMENT AVEC LE CONSEIL GENERAL

Le déneigement des voies communales s'effectue en complémentarité avec la commune de MORETTE. Les services du département interviennent sur les départementales 153 et 201. Toutefois compte-tenu du fait qu'il nous paraît indispensable que les usagers de CRAS et MORETTE puissent bénéficier d'une voirie

sécurisée le plus tôt possible, il a été convenu que les « déneigeurs communaux » pourraient intervenir si nécessaire sur les voies départementales. Une convention sera signée pour valider cette intervention pour une durée de 3 ans.

2015-05: CONVENTION D'ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE

A l'unanimité, aprobation de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation avec le Centre de Gestion de l'Isère qui propose un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission de certains documents administratifs :

- la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (actes et acte budgétaire)
- la dématérialisation de la comptablilité publique (Protocole d'Echanges Standard – PES V2).

2015-06: UTILISATION ET REGLEMENT DE LA SONO

Suite à l'achat d'un matériel sono par le CCAS de la commune, grâce à l'obtention d'une subvention de 1900 € de l'association DECLIC, le conseil municipal décide de donner la possibilité aux associations de la commune d'emprunter ce matériel pour l'animation de leurs manifestations. Pour ce faire, une convention devra être signée et une caution sera versée.

SEANCE DU 04/02/2015

2015-07: AUGMENTATION DU TAUX HORAIRE DENEIGEMENT

Au 01/01/2015, en accord avec la commune de Morette, le tarif horaire passera à 47 €.

2015-08: AUTORISATION DU MAIRE A ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR L'EXERCICE 2015

Madame le Maire expose que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que :

« dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1 er Janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite de 25% de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2015 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

- Chapitre 20: Immobilisations incorporelles BP 2015 220.44€ à 25%: 3805.11 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles BP 2015 10 680.93€ à 25% : 2670.23 €
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours BP 2015 94 144.00€ à 25% : 23 536.00€

2015-09: DEMANDE DE SUBVENTION « FETE DU LIVRE »

La fête du livre sera reconduite en 2015.

Le conseil municipal décide d'allouer gratuitement la salle « M. GAILLARD » pendant la durée de cette manifestation et de mettre à disposition les services de l'employé communal.

2015-10: RENOUVELLEMENT CONVENTION POUR L'UTILISATION DU VEHICULE « CUREUSE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire informe le conseil municipal de la mise à disposition d'un véhicule « cureuse » avec chauffeur de la régie Eau et Assainissement de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors.

Mme Le Maire donne lecture de la convention qui a pour objet de déterminer les modalités de prêt de véhicule « Cureuse ».

Un forfait sera appliqué à l'encontre de la collectivité demandeuse en fonction de la mobilisation du véhicule et du chauffeur : Forfait journalier : 500.00 € HT ; Forfait demijournée : 250.00 € HT.

2015-11: CONTRAT GROUPE ASSURANCE DU PERSONNEL

Délibération pour la reconduction de la convention avec le Centre de Gestion.

2015-12: PROROGATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

le Maire rappelle au conseil municipal la délibération prise en date du 10 novembre 2011 instituant la taxe d'aménagement en remplacement de la Taxe Locale d'Equipement. Cette taxe en vigueur depuis le 1^{er} mars 2012 sera reconduite tacitement chaque année si aucune augmentation de taux est envisagée.

2015-13: VOIRIE TONNAGE ROUTE DE MONTFERRIER

le Maire expose au conseil municipal la nécessité de limiter l'accès à la voie communale de Montferrier aux véhicules à fort tonnage. Après débat, une limitation à 15 tonnes est décidée. Un arrêté sera pris par le Maire en ce sens.

Les dérogations seront bien sûr accordées aux services de secours, d'incendie ainsi qu'aux services d'entretien de la commune, toute autre demande à caractère exceptionnel de transport pour un poids supérieur devra être effectuée auprès de la Mairie, seule habilitée à décider.

SEANCE DU 04/03/2015

A l'unanimité:

2015-14: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 - CCAS

2015-15: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - CCAS

Résultat de clôture : 3285.87 €

2015-16: APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2015 - CCAS

2015-17: APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 - COMMUNE

2015-18: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – COMMUNE

Résultat de clôture : 88 000.72 €

2015-19: LUTTE ANTI-GRÊLE

Versement d'une participation à l'association de lutte anti grêle au titre de 2015 sur la base de 0.50€ par habitant .

2015-21: SUBVENTION AU PROFIT DE L'AMICALE.COM

Versement pour 2015, les frais s'élèvent à :

- 415.57 € au titre de l'adhésion au CNAS (60 % versés par la commune)
- 30 € par agent communal pour l'arbre de Noël.

2015-22: RENOUVELLEMENT ADHESION A.M.I

Validation de l'adhésion à l'Association des Maires de l'Isère.

SEANCE DU 01/04/2015

2015-23: CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES FOURNITURE D'ENERGIES - SEDI

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition du SEDI concernant l'adhésion à un groupement de commandes pour la passation du marché de fourniture d'électricité et de services associés, afin d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence, et de permettre d'optimiser les prix des prestations.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité l'adhésion au SEDI.

2015-24 : CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE

Le SEDI, dans le cadre de ses actions dans le domaine de l'énergie propose collectivités adhérentes de mettre en place un Conseil en Energie Partagé(CEP). Dans de surconsommation et contexte d'augmentation des coûts énergétiques, le SEDI a souhaité s'engager afin d'aider les communes à maîtriser leurs consommations et à diminuer l'impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de confier au SEDI la mise en place du Conseil en Energie Partagé sur la commune. Le coût de cette adhésion est de 0.62€ par habitant par an.

2015-25: INSTRUCTION DU DROIT DES SOL - MUTUALISATION SUD GRESIVAUDAN

Le Conseil Municipal prend connaissance du retrait des services de l'Etat en charge de l'instruction du droit des sols, dès le 1^{er} juillet 2015. Dans le cadre d'une bonne organisation de ce service, à l'échelle du Sud Grésivaudan, et dans une optique de rationalisation des coûts, une mutualisation des compétences a été décidée. Ce service fonctionnera dès le 1^{er} mai 2015.

2015-26: VOTE DES TAUX D'IMPOSITION-APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2015 -COMMUNE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les taux d'imposition qui correspondent à l'année précédente et le budget primitif 2015 pouvant se résumer ainsi :

• Section de fonctionnement : 374 120.00€

Section d'investissement : 237 474.00€

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments financiers :

- décide de ne pas modifier les taux d'imposition
- adopte le budget primitif 2015 présenté.

2015-26: AFFECTATION DE RESULTAT

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif de l'exercice 2014 qui s'élève à 163 989.15€, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget primitif 2015 la somme de 93 000. 00 € en section d'investissement (compte 1068).



SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL



http://www.syndicat5ecoles.fr

Un beau lâcher de ballons,

Ce Samedi 11 avril 2015 à VATILIEU

Les ballons réalisés par vos enfants pendant les temps d'activités périscolaires, avec l'association Ballons Pirates ont volé.

Pour que vos rêvent deviennent des étoiles ...





Intercommunalité 3C2V



Retrouvez tous les comptes rendus des conseils communautaires de la 3C2V sur http://www.ccvinay.sud-gresivaudan.org/



Centre de Loisirs des 3-11 ans

Ouvert les mercredis et une partie des vacances scolaires, avec un accueil de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir.

De nombreuses activités sont proposées par tranches d'âges, en lien avec le projet éducatif de l'Enfance Jeunesse « Comment favoriser l'estime de soi chez l'enfant? »

Une équipe éducative permanente permet aux enfants de vivre au mieux ces moments passés au centre de loisirs, dans le respect de leurs besoins et de leur développement. Activités ludiques, découvertes, initiations alternent avec des temps plus calmes ou des jeux conviviaux favorisant l'apprentissage de la vie collective et la découverte du milieu.

Contact: Magali Dumas

3, avenue Brun-Faulquier 38470 VINAY 04 76 36 70 62 ou <u>3c2v.fr</u>



Lieu d'Accueil Enfant Parent.

Le LAEP organisé par la Communauté de Commune Chambaran Vinay Vercors: **BULLE de MÔMES**

Cet espace dédié à la Petite Enfance a ses portes les **lundis à Vinay** (9h/11h) dans les locaux du pôle de service et à St Gervais les jeudis (9h/11h) à côté de l'école.

Votre enfant né depuis quelques mois, a maintenant bien grandi. Il s'est éveillé, s'est ouvert à son entourage. Vous avez vu changer votre fille ou votre fils et vous comprenez que ses besoins évoluent. Les vôtres aussi, peut-être. Vous ressentez la nécessité de lui faire partager de nouveaux jeux, vous aimeriez qu'il rencontre d'autres enfants, qu'il expérimente tout en douceur des relations extérieures à sa famille.

« Bulle de mômes » est un espace dédié à la Petite Enfance qui accueille librement et gratuitement enfants et parents ou grandsparents. C'est un lieu de rencontre, de parole, d'écoute, et de jeux avec votre enfant.

Les enfants trouvent des jeux et des jouets adaptés à leur âge, ainsi que des camarades avec qui les partager. Les parents peuvent échanger avec d'autres parents et les accueillantes.

« Bulle de mômes » est là pour valoriser la relation enfants-parents, permettre des rencontres entre parents et faciliter la séparation mère/enfant, aider l'entrée de l'enfant à l'école en lui offrant un espace de socialisation, de jeux et d'éveil. C'est en quelque sorte une parenthèse dans votre journée.

réservation n'est nécessaire, Aucune aucune durée de présence n'est imposée. Pour toute information relative fonctionnement de ce service, il suffit de se rendre sur place dans les locaux le lundi matin et le jeudi matin, ou de téléphoner au 04 76 36 90 14 ou au 04 76 64 09 50

Nous vous attendons, vous serez les bienvenus!

L'équipe du LAEP « bulle de mômes »

Médiathèque intercommunale Lis-là St Quentin/Isère



médiathèque intercommunale ST-QUENTIN propose des animations intéressantes. Vous pouvez bien sûr en bénéficier.

Contact: Médiathèque « Lis-là »,

440, rue du Vercors SAINT QUENTIN SUR ISERE

97 04 76 65 80 74



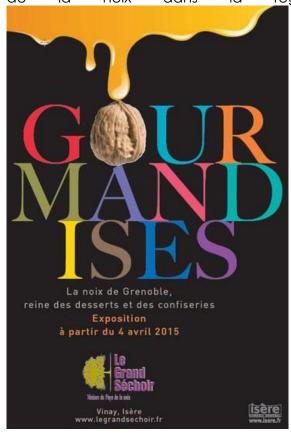






Maison du Pays de la noix

La nouvelle exposition du Grand Séchoir retrace avec gourmandise la naissance des spécialités historiques créées par les confiseurs, chocolatiers et pâtissiers autour de la noix dans la région.



Exposition du 04 avril 2015 au 31 décembre 2016

Du 1er avril au 31 octobre : tous les jours sauf

le lundi: 10h - 18h

Ouverture toute l'année pour les groupes

sur réservation

Tarifs: Adulte: 4€ Tarif réduit: 3€ Gratuit

enfant -10ans

A suivre sur www.legrandsechoir.fr



http://www.sud-gresivaudan.org

EMPLOI/ ALTERNANCE:

La Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan et l'agence Pôle Emploi Saint-Marcellin s'associent afin de soutenir l'emploi des jeunes et des adultes et permettre aux entreprises du territoire de répondre à leurs besoins de recrutements.

OPERATION JOB DATING spécial alternance se tiendra le mercredi 16 avril prochain, de 9h30 à 15h30 1^{er} étage Maison de l'Economie, 7 rue du Colombier à Saint-Marcellin.

Consultez les offres JOBDATING sur poleemploi.fr

- Pour les jeunes de 16/25ans
Pré inscription auprès de :
MISSION LOCALE PAYS DU SUD-GRESIVAUDAN
1er réseau pour l'emploi des 16-25 ans
7 rue du Colombier BP 63
38162 Saint-Marcellin Cedex
04 76 38 83 42

- Pour les Demandeurs d'emploi Dans votre agence Pôle Emploi PÔLE EMPLOI agence de St Marcellin 4 rue Lafontaine - 38160 Saint-Marcellin

OPERATION JOB D'ETE





En complément des journées consacrées aux jobs d'été, le cyber pij organise deux réunions d'information sur le **BABY SITTING**.

L'objectif de ces réunions est de présenter les attentes et obligations de chaque partie, les fameux "comment faire pour...", mais aussi créer une première rencontre entre les parents et leur future baby sitter.

Rendez-vous, mardi 14 avril au grand séchoir Vinay de 19h30 à 20h30 et mardi 28 avril hall de la maison de l'économie Saint-Marcellin de 19 h30 à 20h30. Entrée libre et gratuite.

TIC TAC TROC



2nde édition de tic tac troc organisé par le cyber pij du pays de Saint-Marcellin Tic tac troc, c'est la possibilité de "consommer différemment": jeter moins, dépenser moins, partager et échanger.

Rendez-vous, jeudi 16 avril, à 18h30 à la maison de l'économie du pays de Saint-Marcellin. Entrée libre.

2 HEURES PAS COMME LES AUTRES POUR LES AIDANTS



Organisées et animées par les services autonomie et développement social

Prenez soin de vous!

Renseignements :Territoire du Sud Grésivaudan 04.76.36.38.38

Passerelle Santé

propose une nouvelle permanence d'accompagnement des familles en difficulté avec une problématique addictive.

Elle concerne l'ensemble des membres d'une famille (parents, fratrie, couple, grands-parents, beaux-parents, oncles/tantes...) dont un des individus a une difficulté avec un produit ou une conduite addictive.

Chaque personne peut venir individuellement ou accompagnée d'un ou plusieurs membres de sa famille et choisir de venir avec ou sans la personne en difficulté.

Une **permanence**, à la Maison des Familles, sur rendez-vous, est proposée **chaque mercredi de 10h à 12h** (hors vacances scolaires) avec une psychologue addictologue. L'inscription se fait à l'accueil de la Maison des familles ou par téléphone au 04 56 33 30 20.



Les Associations à Cras

Atout Cras!

SOIREE CONCERT LE SAMEDI 25 AVRIL 2015 LES TULLINERS

Musique et chant irlandais



ET CONCOURS EPOUVANTAILS



Cette année, participez au grand concours d'épouvantail organisé par Atout Cras à l'occasion des pérolatières!

Si intéressés, inscrivez-vous, et confectionnez le plus bel épouvantail. Il sera photographié et peut-être élu « plus bel épouvantail de Cras » lors du repas des pérolatières. Vous remporterez alors la surprise d'Atout Cras!

Soyez attentifs et créatifs

Adresse: atout.cras@gmail.com Blog: atout.cras@gmail.com

SURPRISE !!! Bientôt 2 cours d'essai = baby gym athlé et marche nordique







FETE DU LIVRE DE CRAS, MORETTE & POLIENAS

La deuxième fête du livre se déroulera les 29 et 30 mai prochains.



Le 29 mai à 18h à Morette, un spectacle itinérant réalisé par des enfants transportera le jeune public, entre la salle des fêtes et l'école, dans un monde imaginaire plein de rebondissements.

Le 30 mai toute la journée à Cras, de nombreuses animations pour tout public : lectures, jeux, vidéos, enquêtes policières, ateliers d'écriture, ateliers scientifiques, contes...

Une remise de livres écrits et illustrés par les classes de 6 villages aura lieu à la mi-journée.

Le 30 mai à 19h à Poliénas, des lectures pleines de suspens et de rebondissements seront accompagnées d'une dégustation de whiskies (avec modération, pour adultes).

A vos agendas! Consultez notre blog, n'hésitez pas à vous inscrire et à participer.

www.fetedulivre38.over-blog.com

ASSOCIATION L'AUTRE

Pour soutenir l'action de la maison du cœur à Ouagadougou au Burkina Faso,



l'Association « L'autre » et Josette Boegli fondatrice de la « Maison du cœur » organisent une soirée-repas.

LE RIZ - SAUCE 2015 AURA LIEU LE SAMEDI 13 juin 2015 à partir de 18 heures à la salle des fêtes.

Téléphone: 04 75 45 54 84 ou 06 07 24 54 70

Courriel: lautre@minolautre.com